

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'un soutien
financier
exceptionnel
à l'Hôpital
Lozère - Don
pharmaceu-
tique pour
l'Ukraine**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 5 Avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq du mois d'avril, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie PAOLI, Adjointe en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 3
▪ absents : 2

Etai^{ent} présents : Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghali^a THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
29 mars 2022

Par procuration : Madame Catherine THUIN (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Madame Catherine COUDERC (Monsieur François ROBIN), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
12 avril 2022

Absents : Monsieur Laurent SUAOU, Maire, Madame Stéphanie MAURIN, Conseillère Municipale.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Le Ministère chargé de la santé a entrepris de recenser par le biais des Agences Régionales de Santé les propositions de dons de dispositifs médicaux et de médicaments d'établissement de santé en soutien à l'Ukraine. Une liste de produits attendus est fournie aux établissements souhaitant s'inscrire dans la démarche.

A cet effet, l'Hôpital Lozère a fait l'acquisition de produits et dispositifs à l'intention de l'Ukraine.

Afin de faire face à l'urgence sanitaire liée à la situation Ukrainienne et considérant qu'il convient de participer aux dons pharmaceutiques,

Il est donc proposé :

- **D'ATTRIBUER** une participation financière d'un montant de 13 703 € à l'Hôpital Lozère correspondant à la valeur totale des médicaments et dispositifs médicaux pour l'Ukraine.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le 7 avril 2022
Le Maire,
Laurent SUAU

#signature#